



Parcours de formation à la catégorie A2 / A1 du permis de conduire

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
 - Une évaluation de départ : l'évaluation d'une heure est effectuée par un enseignant sur une aire fermée à la circulation au guidon d'une moto de catégorie équivalente à la formation. Les compétences évaluées sont les connaissances, les savoir-faire et les savoir être en lien avec l'activité de conduite d'un deux roues.
- A l'issue de l'évaluation, un bilan sera effectué par l'enseignant et un volume de formation (comprenant des heures de formation théorique et pratique) adapté au stagiaire vous sera proposé.

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

- Une formation théorique si nécessaire (code de plus de 5ans) : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes et préparation à l'épreuve théorique moto (ETM)
 - Dispositions légales en matière de circulation routière.
 - Le conducteur
 - La route
 - Les autres usagers de la route
 - Réglementation générale et divers
 - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - Equipements de sécurité des véhicules
 - Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Des cours spécifiques sur les thèmes :

- Les distracteurs
- L'alcool
- La vitesse
-

Lors de séquences animées de 1 heure organisées chaque semaine les mercredi de 16h00 à 17h00

Les cours théoriques s'effectuent en simultanés des cours pratiques.

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Raison sociale : SARL AUTO ECOLE MONTLHERY

Siret : 79197539400010

Adresse mail : auto-ecole-monthlery@orange.fr

Téléphone : 03.86.34.02.62



Auto-Ecole Monthlery

Agrément Préfectoral : E1308900010

Code NAF : 8553Z

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<p>1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite puis à vitesse plus élevée hors circulation.</p> <p>Formation pratique hors circulation sur piste privée, formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord. - Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur) - Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique) - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence
<p>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</p> <p>Formation pratique dans des conditions normales en circulation, en agglomération de taille moyenne. Formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et respecter les règles de circulation - Rechercher la signalisation, les indices et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues) - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité - Tourner à droite et à gauche - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
<p>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.</p> <p>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. Formation théorique 1 heure (théorie de l'activité de conduite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier des virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrage routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau...

4. Pratiquer une conduite autonome sûre et économique.

Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par des voyage école. Formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risques, ceux plus spécifiques à la conduite de motocyclette et les recommandations à appliquer
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite à adopter en cas d'accidents : protéger, alerter, secourir
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, limiteur de vitesse)
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite